

# RAPPORT ANNUEL 2014



s'ENGAGER  
POUR LA DIGNITÉ

## SOMMAIRE

L'HOSPICE GÉNÉRAL À GENÈVE	4
AVANT-PROPOS	5
LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE	6
LES CHIFFRES ESSENTIELS	7
ACTION SOCIALE	8
AIDE AUX MIGRANTS	14
ACTIVITÉS SENIORS	20
RESSOURCES HUMAINES	22
SERVICE IMMOBILIER	26
COMPTES DE RÉSULTATS	30
FONDS ET DONATEURS	34
INSTANCES DIRIGEANTES	36

## IMPRESSUM

Edition : Hospice général

Rédaction : Bernard Manguin

Conception visuelle : Bao On

Photos :

Magali Girardin, Eric Roset, André Obeid,  
Marie-Anne et Thierry Camail

Photo de couverture :

Bénéficiaire effectuant une contre-prestation  
au centre d'hébergement collectif d'Anières

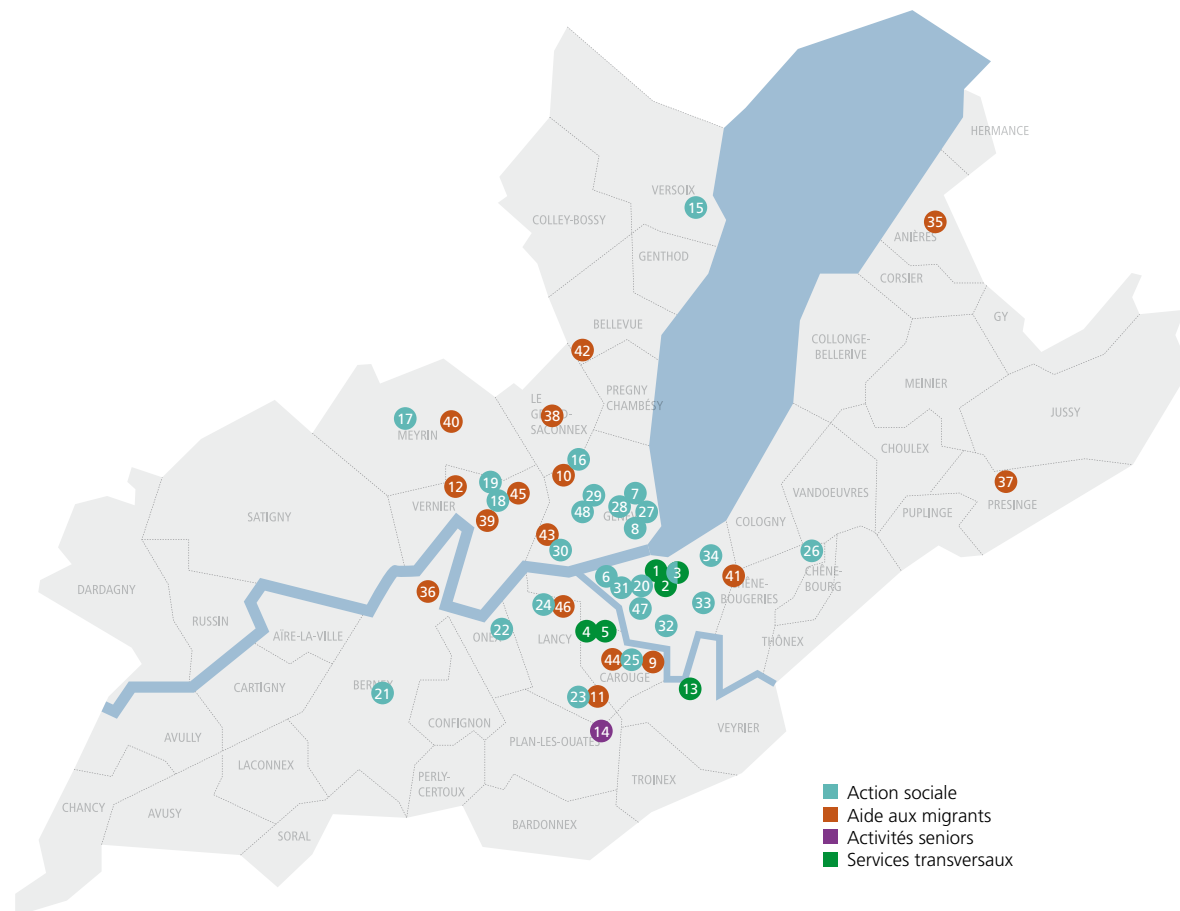
Impression : Imprimerie nationale

Papier : Magno Satin demi-mat couché

Tirage : 1'500 exemplaires

© Hospice général, juin 2015

# L'HOSPICE GÉNÉRAL À GENÈVE



- |   |  |                            |                                 |
|---|--|----------------------------|---------------------------------|
| 1 Sièges Hospice général                            | 11 Centre Eugène Lance                       | 25 CAS Carouge             | 42 Foyer Tilleuls               |
| 2 Finances  | 12 Foyer Les Tattes                          | 26 CAS Trois-Chêne         | 43 Foyer Contrat-Social         |
| 3 Point jeunes, RH et unité de retour à l'autonomie | 13 Centre de formation Vessy                 | 27 CAS Pâquis              | 44 Foyer Praille-Gavard         |
| 4 Service des systèmes d'information                | 14 Centre d'animation pour retraités CAD     | 28 CAS Grottes             | 45 PC Châtelaïne                |
| 5 Service exploitation et achats                    | 15 CAS Versoix                               | 29 CAS Servette            | 46 PC Annevelle                 |
| 6 Antenne Service de Probation et d'Insertion       | 16 CAS Grand-Saconnex                        | 30 CAS Saint-Jean          | 47 Appartements Gabrielle-Sabet |
| 7 Antenne de l'office cantonal de l'emploi          | 17 CAS Meyrin                                | 31 CAS Jonction            | 48 Appartements Servette        |
| 8 RMCAS   | 18 CAS Avanchets                             | 32 CAS Plainpalais-Acacias |                                 |
| 9 Hébergement Aide aux migrants                     | 19 CAS Onex                                  | 33 CAS Champel             |                                 |
| 10 Centre Bouchet                                   | 20 Antenne Service de protection de l'adulte | 34 CAS Eaux-Vives          |                                 |
|   | 21 CAS Bernex                                | 35 Foyer Anières           |                                 |
|   | 22 CAS Lancy                                 | 36 Foyer Le Lagnon         |                                 |
|   | 23 CAS Lancy Palettes                        | 37 Foyer Presinge          |                                 |
|   | 24 CAS Lancy Clochetons                      | 38 Foyer Saconnex          |                                 |
|   |  | 39 Foyer Simonet           |                                 |
|   |  | 40 Foyer Feuillasse        |                                 |
|   |  | 41 Foyer Frank-Thomas      |                                 |

**HORS CARTE**  
 Chalet Florimont  
 Nouvelle Roseaie

# AVANT-PROPOS



Les réflexions engendrent des actions, des outils se forment et des solutions originales se développent. Au-delà de la mise en œuvre de la mission de réinsertion professionnelle à travers le catalogue des mesures OCE, des résultats remarquables ont été obtenus par les premiers programmes de formation en emploi (60% de réinsertion), tout comme par l'agence de placement TRT. De nombreux projets sont encore en préparation, pour les jeunes en rupture, notamment. Sans oublier le développement des activités de réinsertion (AdR) auprès de plus de 200 partenaires et qui concernent plus de 1'000 personnes en moyenne par mois.

S'engager de manière responsable pour la dignité des plus démunis et favoriser un retour le plus rapide possible à l'autonomie durable de chaque bénéficiaire. Voilà les principes fondamentaux appliqués chaque jour par les collaboratrices et collaborateurs de l'Hospice général dans l'accompagnement des bénéficiaires de l'aide sociale et des migrants qui, ensemble, représentent aujourd'hui une population de 26'000 personnes: un chiffre qui révèle toute l'ampleur de la précarité à Genève.

La progression constante du nombre de personnes à l'aide sociale depuis maintenant six années consécutives ne s'explique plus par la conjoncture économique, qui est demeurée bonne à Genève comme en Suisse. Elle est bien davantage liée à des causes structurelles et sociétales: le report des charges sociales de la Confédération vers les cantons et les communes, le resserrement de l'accès à l'assurance-invalidité ou des indemnités de chômage ont eu un impact considérable. Mais plus graves encore sont les difficultés générées par la hausse du nombre de divorces, de ménages monoparentaux, des situations de rupture chez les jeunes et du manque de formation.

Ces changements de fond, conjugués à de nombreux facteurs individuels, sont à prendre en compte par l'institution pour mieux appréhender l'aide sociale et associer à son champ d'intervention de nouveaux modes d'action. C'est ainsi que le dernier filet de sécurité contre la pauvreté et l'exclusion se doit d'être repensé pour offrir une sortie rapide du dispositif.

Sur cette lancée, l'Hospice général souhaite étendre ses actions à davantage de secteurs de l'économie en faisant notamment appel au partenariat: c'est en multipliant et diversifiant les mesures, en innovant constamment, que l'institution sera en mesure de relever les défis qui l'attendent. Pour cela, elle peut compter sur l'engagement de ses collaboratrices et collaborateurs.

Nous voulons leur exprimer ici notre gratitude pour la qualité de leur accompagnement des bénéficiaires afin d'aider ces derniers à retrouver leur autonomie dans le respect de leur dignité. Nous leur sommes très reconnaissants de s'y employer avec compétence, professionnalisme et une grande qualité de cœur.

Nous tenons également à remercier pour leur soutien les collaborateurs du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé, en particulier Monsieur le Conseiller d'Etat Mauro Poggia, les autorités cantonales et communales, ainsi que tous nos partenaires. Nous exprimons tout spécialement notre reconnaissance aux donateurs dont la constance et la générosité nous permettent d'étendre au-delà de notre mandat notre engagement pour la dignité et le maintien de la cohésion sociale.

**Pierre Martin-Achard**

**Christophe Girod**

## LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE

Avec 20'823 personnes enregistrées à fin 2014, le nombre de bénéficiaires des prestations de l'Action sociale n'a jamais été aussi élevé. La hausse des dossiers financiers sur l'ensemble de l'année a cependant tendance à fléchir pour s'établir fin 2014 à 3%, soit une augmentation de 300 unités pour un total de 11'142 dossiers. La progression atteint désormais 62% depuis janvier 2009, date à laquelle la crise financière a eu des répercussions sur l'économie genevoise. Quant à la reprise enregistrée ces dernières années, elle n'a pas entraîné de réelles inflexions de la tendance.

L'augmentation inquiétante de la précarité – structurelle plus que conjoncturelle – ne doit pourtant pas cacher un phénomène encourageant : la réduction de l'écart entre les arrivées et les sorties. En 2014, 307 dossiers ont été ouverts en moyenne chaque mois, alors qu'en même temps 281 dossiers ont été clos, ce qui représente plus de 5'500 personnes sorties de l'aide sociale en 2014 et ce, en grande partie grâce à un retour à l'emploi.

Afin de développer davantage cette dynamique d'insertion, l'institution compte pour partie sur les mesures telles que les stages, les allocations de retour à l'emploi et les emplois de solidarité utilisés désormais par tout le dispositif de l'aide sociale. Elle mise également sur un grand nombre de projets innovants, comme

des stages combinant formation et emploi développés par l'unité retour à l'autonomie. Elle multiplie aussi les collaborations avec d'autres organismes, ainsi qu'avec l'agence de placement TRT pour insérer ses bénéficiaires dans le marché de l'emploi.

Pour les jeunes adultes (18 à 25 ans), l'accent est d'abord porté sur la prévention et la formation, grâce au développement des activités du service point jeunes. Cette structure spécialisée, composée d'éducateurs et d'assistants sociaux, a remis 95 jeunes adultes dans des filières de formation (CFC, AFP ou études) en 2014.

Du côté de l'asile, l'hébergement reste une préoccupation majeure de l'institution qui fait à nouveau face à une forte hausse des arrivées (+9%), essentiellement des requérants et réfugiés syriens et érythréens. 433 personnes sont ainsi venues s'ajouter à un dispositif d'hébergement déjà saturé : tous statuts confondus, 5'218 migrants étaient pris en charge à fin décembre 2014.

L'Hospice général s'est ainsi vu contraint de rouvrir un deuxième abri de protection civile en octobre. La situation s'est encore compliquée suite à un dramatique incendie qui a eu lieu en novembre au centre d'hébergement collectif des Tattes à Vernier, faisant un mort et de nombreux blessés.

Sur le plus long terme, l'institution a pu finaliser la construction de 106 studios au centre d'hébergement de Feuillasse à Meyrin et est en passe de faire aboutir un projet de foyer provisoire de 150 places à la Praille, afin de reloger les résidents du centre Frank-Thomas, aux Eaux-Vives, qui doit, quant à lui, laisser la place au chantier de la Nouvelle Comédie.

Par ailleurs, le dispositif d'hébergement fait désormais systématiquement appel à une unité spécialisée (unité logement de l'Action sociale) pour trouver une solution de logement pour les personnes ayant obtenu un permis B, C ou qui sont devenues Suisses.

Il faut encore mentionner l'achèvement de la réforme organisationnelle de l'asile qui offre depuis le mois de mars une réponse mieux adaptée aux rapides évolutions des populations migrantes. Sous le nom d'Aide aux migrants, la nouvelle structure propose désormais une nouvelle gestion de l'accueil, de l'hébergement et de l'accompagnement social des migrants.

Enfin, pour ce qui a trait au fonctionnement de l'Hospice général, les charges sont contenues et les résultats du parc immobilier demeurent positifs. L'institution a ainsi maintenu son équilibre financier grâce à une gestion rigoureuse.

## LES CHIFFRES ESSENTIELS

Prestations	Dossiers (moyenne annuelle)	Dossiers (cumul au 31.12.14)	Personnes (moyenne annuelle)	Personnes (cumul au 31.12.14)
Avec aide financière	11'078	11'142	18'202	18'270
Sans aide financière	1'722	1'564	2'853	2'553
Aide aux migrants	2'917	3'087	4'986	5'218

Ressources humaines	Dotation (ept)	Personnes
Nb de postes/collaborateurs (hors stagiaires et apprentis)	835	1'036

Comptes 2014 – Principaux postes			
Charges	en mio CHF	Produits	en mio CHF
Prestations nettes d'aides - action sociale	271.4	Subvention prestations Etat GE	293.9
Prestations nettes d'aides - asile	22.5		
Charges de personnel	105.0	Subvention fonctionnement Etat GE	79.0
Frais généraux d'exploitation	19.7	Autres subventions	13.3
		Autres produits (pensions, ventes diverses)	2.9
		Produits immobiliers	28.4
<b>Sous-total</b>	<b>418.6</b>	<b>Sous-total</b>	<b>417.5</b>

<b>Résultat net courant</b>	<b>-1.1</b>
Utilisation réserve du mandat de prestations	0
<b>Résultat net après répartition</b>	<b>-1.1</b>
Réévaluation du parc immobilier	3.4
<b>Résultat net Hospice général</b>	<b>2.3</b>

### LA MISSION DE L'HOSPICE GÉNÉRAL

L'Hospice général est chargé de la mise en œuvre de la politique sociale du canton de Genève. Il s'engage de manière responsable pour la dignité des plus démunis et favorise avec dynamisme un retour le plus rapide possible à l'autonomie durable de chaque bénéficiaire dont il a la charge.

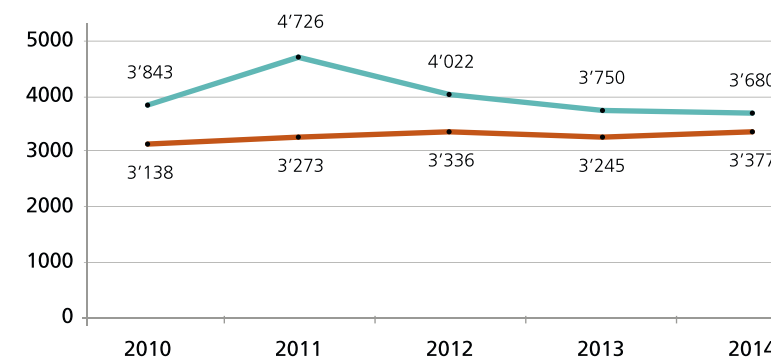
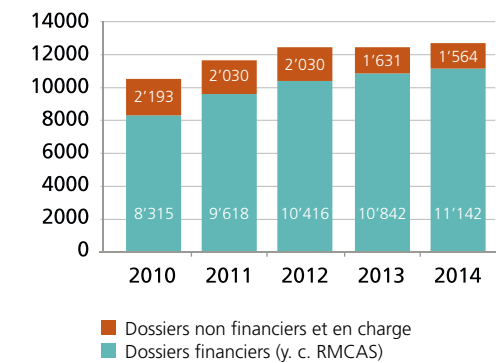
# ACTION SOCIALE



La progression globale des dossiers et des personnes à l'aide sociale fléchit depuis 2013 pour se réduire à 2% en 2014. La hausse n'en demeure pas moins ininterrompue depuis maintenant 6 ans. Ainsi, depuis janvier 2009, le nombre des dossiers financiers est passé de 6'882 à 11'142 à fin décembre 2014, soit une hausse de 62%.

Pour y faire face, l'Hospice général a développé un grand nombre de projets innovants. En parallèle, des réflexions ont été lancées dans le but d'améliorer l'organisation quotidienne des collaborateurs, ainsi que de faciliter leur travail et de renforcer les moyens à disposition pour accomplir leur mission. La finalité réside dans l'optimisation de la qualité des prestations offertes aux bénéficiaires de l'aide sociale. Mais c'est plus particulièrement dans le cadre de l'insertion professionnelle que les efforts ont été les plus soutenus cette année, afin de se donner les moyens d'accomplir une mission encore nouvelle pour l'institution.

EVOLUTION 2010-2014 DU NOMBRE DE DOSSIERS AU 31.12 DE CHAQUE ANNÉE



EVOLUTION 2010-2014 DES ENTRÉES ET SORTIES DE L'AIDE SOCIALE

PART DES FEMMES DANS LES FAMILLES MONOPARENTALES

**93%**

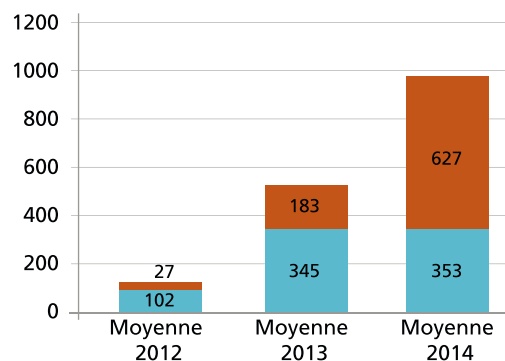
## MONTÉE EN PUISSANCE DU SERVICE DE RÉINSERTION PROFESSIONNELLE (SRP)

Le service de réinsertion professionnelle (SRP) a été mis sur pied le 1<sup>er</sup> février 2012, date de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI). L'objectif est d'aider les bénéficiaires proches de l'emploi à trouver un travail en mettant en place avec eux un plan d'insertion professionnelle et en leur facilitant l'accès à des mesures telles que les allocations de retour à l'emploi (ARE), les emplois de solidarité et celles qui figurent au catalogue de l'office cantonal de l'emploi (OCE).

Les collaborateurs du SRP ont tous été formés au domaine de l'insertion professionnelle et l'équipe a été progressivement renforcée pour atteindre son niveau de croisière. Entre 2013 et 2014, le SRP a ainsi pu accroître de plus de 40% le nombre de dossiers suivis. Au 31 décembre, son effectif comptait 36 collaborateurs, dont 20 conseillers en réinsertion professionnelle pour un total de 1'092 bénéficiaires suivis.

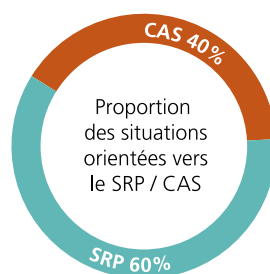
Cette année est aussi celle des premiers résultats significatifs du service. Et tout d'abord celui des sorties vers l'emploi: en 2014, sur 265 personnes sortant du SRP, 184 ont trouvé un emploi à court ou moyen terme.

Les collaborateurs ont développé des contacts avec les ressources humaines et autres spécialistes de divers secteurs du marché du travail. Ils disposent désormais d'un réseau et des connaissances indispensables pour assurer un véritable « job coaching » des usagers. Les retours à l'emploi sont plus fréquents. Selon une estimation basée sur les premières personnes entrées au SRP en 2012 et sur une période d'observation de 24 mois, le taux de réinsertion s'élève à 32%. Un chiffre basé sur un panel trop restreint pour en tirer une conclusion définitive mais qui indique tout de même que le SRP est devenu désormais performant dans le développement de la motivation et des compétences professionnelles des bénéficiaires en vue d'un retour vers l'emploi.



Les bilans des stages d'évaluation réalisés par les prestataires de stages (EPI et PRO), visant à évaluer la distance à l'emploi des bénéficiaires de l'aide sociale, ont également été revus afin de mieux orienter les usagers en fonction de leurs besoins.

Pour 2015, le SRP entend renforcer ses contacts avec les employeurs du canton et, par là, sa capacité à proposer des postes de travail.



### MESURES SUIVIES PAR LES USAGERS DU SRP DANS LE CADRE DE LA LIASI

- Nombre de personnes suivies avec mesure OCE
- Nombre de personne en stage, formation ou projet d'insertion (hors OCE)

## DÉVELOPPEMENT DES MESURES DE RÉINSERTION

L'unité retour à l'autonomie (URA) a pour mission d'élaborer des mesures de réinsertion sociale et professionnelle afin de donner aux bénéficiaires les moyens d'accéder à l'autonomie. En 2014, elle a mis en place de nouveaux projets ambitieux afin d'augmenter les chances d'insertion des personnes n'ayant pas accès aux mesures du marché du travail proposées par le SRP. Les activités de l'URA se répartissent désormais en quatre domaines :

### • Les mesures de réinsertion sociale

Elles visent à maintenir et à développer les compétences sociales et relationnelles et ainsi à réduire les problèmes sociaux, de santé et les phénomènes de marginalisation et d'exclusion des bénéficiaires de l'Action sociale et de l'Aide aux migrants. En 2014, 356 personnes ont bénéficié de ces mesures.

### • Les mesures de réinsertion socioprofessionnelle

Elles ont pour but de maintenir et développer les compétences socio-professionnelles et d'augmenter les chances de réinsertion professionnelle. Parmi elles, les activités de réinsertion (AdR) demeurent les plus utilisées avec, en moyenne, 1'118 AdR pour l'année 2014.

### • Les mesures de réinsertion professionnelle

Elaborées avec des partenaires institutionnels ou privés, ces nouvelles mesures ont un potentiel de croissance très prometteur. En 2014, 161 personnes en ont bénéficié. Soigneusement sélectionnés, les candidats ont suivi avec succès des formations et apprentissages, par exemple dans le domaine administratif et de la vente où des places d'apprentissage (AFP) ont été mises en place pour un public de jeunes, en collaboration avec Caritas dans le cadre de Voie 2.

La formule du stage activités et formation en entreprise (SAFE), développée pour le métier d'auxiliaire de santé, est une réussite. La formation certifiante alterne des périodes de pratique professionnelle dans les EMS et des périodes de cours dispensés par la Croix-Rouge genevoise (120 h). A la fin de l'année, 15 candidats sur 15 ont réussi cette formation et 9 contrats de travail ont été signés, soit un taux de réinsertion de 60%!

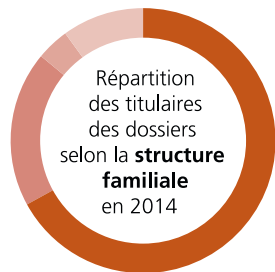
Sur un modèle similaire, une formation d'auxiliaire d'accompagnement des personnes âgées, englobant 6 semaines de cours, se déroule sur une période de 12 mois dans un EMS. Elle est

validée par la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (Fegems). Enfin, une formation théorique et pratique d'agent de sécurité et de surveillance, complétée par un stage d'immersion de 50 heures dans une entreprise privée de sécurité, a été mise sur pied.

### • Les mesures de placement

En 2014, 69 personnes ont retrouvé une activité par l'intermédiaire de trois types de mesures créées en partenariat avec les services RH de différentes entreprises et l'OCE :

- 57 personnes en emplois de solidarités (EdS) au sein d'organisations genevoises à but non lucratif.
- 7 personnes (sur 39 auditionnées) ont été engagées en tant qu'agents de sécurité aéroportuaire.
- 6 personnes (sur 6) ont retrouvé un travail grâce à un coaching personnalisé, d'une heure par semaine pendant 6 mois.



- Personne seule 67%
- Famille monoparentale 19%
- Couple sans enfant 4%
- Couple avec enfant 10%



- Suisses 52%
- Permis C 34%
- Permis B 13%
- Autres permis 1%



- < 25 ans 11%
- 25-39 ans 35%
- 40-49 ans 26%
- 50 ans et + 28%



- < 18 ans 27%
- 18-25 ans 10%
- 25-39 ans 25%
- 40-49 ans 18%
- 50 ans et + 19%

### L'AGENCE DE PLACEMENT TRT

L'agence *Travailleur recherche travail* (TRT) a été créée en février 2010 par l'Hospice général dans le but d'offrir aux bénéficiaires de l'aide sociale une agence de placement adaptée à leurs besoins. Depuis 2013, l'accompagnement qu'elle propose figure au catalogue des mesures du marché du travail de l'OCE. Avec une cinquantaine de placements par an, le taux de retour à l'emploi des personnes suivies par l'agence TRT a été de 25% en moyenne sur les trois premières années. Il a affiché une forte progression en 2014 avec 66 placements en cours de suivi auxquels il faut ajouter 30 qui ont eu lieu plus tard.

Fort de ce succès, l'agence a cherché à s'agrandir et à élargir son offre. Réservée en priorité aux personnes suivies par le SRP, l'agence s'est ouverte, dès le mois de février 2014, aux bénéficiaires suivis dans les centres d'action sociale et à Point jeunes. Pour ce faire, elle a dû renforcer ses effectifs et sera ainsi en capacité de suivre 300 personnes en 2015.

### ACCENT MIS SUR LA FORMATION CHEZ POINT JEUNES

Composé d'éducateurs et d'assistants sociaux, le dispositif centralisé pour les jeunes en difficulté de 18 à 25 ans montre des résultats encourageants après deux ans de fonctionnement : 95 jeunes adultes ont ainsi pu reprendre une formation (CFC, AFP ou études) en 2014.

Point jeunes s'investit dans divers projets interinstitutionnels visant à la réinsertion des jeunes adultes en rupture de formation. Fruits de ce travail, plusieurs nouvelles collaborations verront le jour en 2015 avec notamment la Fondation Qualife, l'association Trajet et l'association Accroche pour proposer un accompagnement « sur-mesure » et favoriser l'insertion de jeunes adultes sans formation ni emploi ou présentant d'importantes fragilités comportementales et psychiques.

L'Hospice général propose également l'accès à diverses mesures visant la reprise d'une formation qualifiante, telle que des stages de découverte en entreprises et une participation au dispositif *CAP formation* de l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), en collaboration avec l'OCE.

### DISPOSITIF TRANSITOIRE DU REVENU MINIMUM CANTONAL D'AIDE SOCIALE (RMCAS)

L'adoption de la Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2012 avait entraîné l'abrogation de la loi RMCAS. Les dispositions transitoires de la LIASI prévoyaient le maintien des prestations financières au niveau du droit RMCAS pour une durée de 36 mois, soit jusqu'au 31 janvier 2015.

Durant l'année écoulée, l'institution a préparé la fin du RMCAS afin de garantir la continuité du suivi social et du versement aux ayants droits des prestations financières au-delà du 31 janvier 2015. Les collaborateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour accompagner et sensibiliser les usagers aux changements à

venir. Les personnes concernées, ont toutes été informées des modifications législatives et orientées vers leurs assistants sociaux pour une évaluation personnalisée de leur situation future au cours de laquelle il leur a été communiqué le nouveau montant approximatif des prestations auxquelles elles auraient droit.

### SERVICE DES ENQUÊTES

Les bénéficiaires de l'aide sociale financière sont tenus de respecter les lois régissant l'aide sociale et particulièrement le principe de subsidiarité à toute autre source de revenu. Dans ce cadre, le service des enquêtes a pour mission de contrôler la situation sociale et économique des ayants droits.

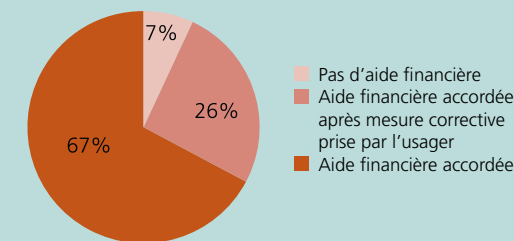
visé à réaliser davantage de contrôles inopinés à domicile ou en entreprise. 4'804 enquêtes ont été effectuées en 2014, dont 3'875 réalisées à l'ouverture de chaque dossier. Elles ont permis de ne pas entrer en matière sur 7 % des demandes d'aide sociale financière.

cas) et réalisées par des inspecteurs assermentés. Selon la gravité des non-conformités qui peuvent être constatées, telles que des omissions de ressources, de fortune ou des déclarations erronées sur la situation des ménages par exemple, les mesures prises à la suite de ces enquêtes peuvent aller de la simple rectification du budget d'assistance au dépôt d'une plainte pénale.

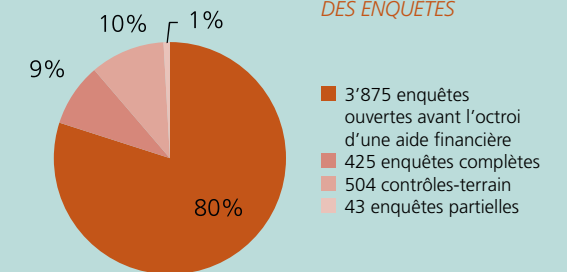
Afin d'améliorer son efficacité, il a été renforcé en avril 2013 par une activité de « contrôle-terrain », qui

Dès 12 mois d'assistance, des enquêtes complètes sont diligentées au besoin ou par sondage (10% des

IMPACTS DES ENQUÊTES D'OUVERTURE DE DOSSIER



RÉPARTITION DES ENQUÊTES



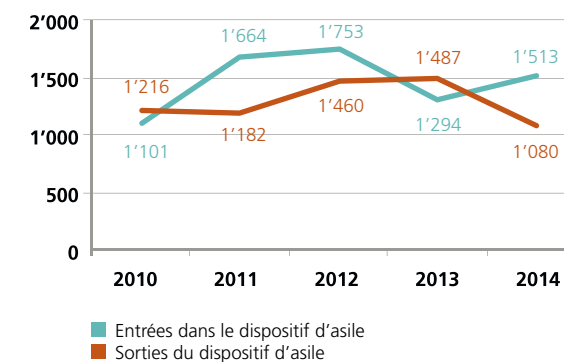
# AIDE AUX MIGRANTS



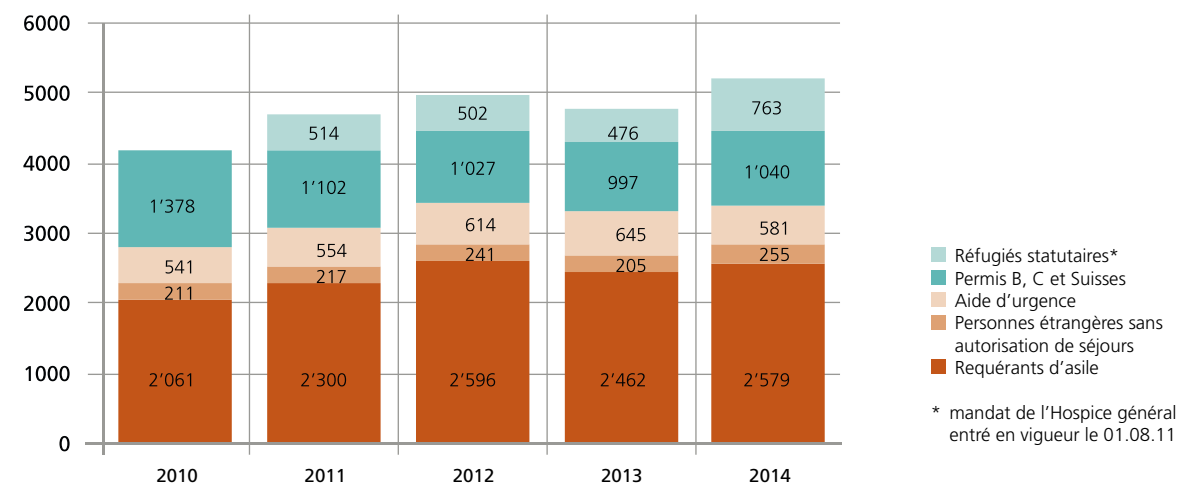
L'Hospice général assure l'accueil et l'accompagnement de 5,6% des personnes demandant l'asile en Suisse (taux attribué au canton de Genève), conformément au mandat qui lui est confié par le Conseil d'Etat. L'institution suivait ainsi 5'218 personnes à fin décembre 2014, soit 433 de plus qu'à fin 2013. Cette hausse de 9% est principalement due à l'arrivée, via les centres d'enregistrement et de procédure de la Confédération, d'un grand nombre de requérants et réfugiés syriens et érythréens.

En moyenne, le dispositif d'asile du canton de Genève a enregistré 126 arrivées par mois contre 90 sorties. Ces dernières sont en diminution car davantage d'arrivants obtiennent un statut stable. En effet, 287 permis F et statuts de réfugié de plus qu'en 2013 ont été octroyés cette année, tandis que le nombre de personnes pouvant faire l'objet d'une procédure de renvoi a diminué. D'autre part, plus de 1'000 personnes qui possèdent un permis B, C, ou sont naturalisées suisses peinent à trouver un logement à Genève et à sortir du dispositif d'hébergement, augmentant d'autant la pression sur ce dernier.

EVOLUTION 2010-2014 DES ENTRÉES ET SORTIES DU DISPOSITIF DE L'AIDE AUX MIGRANTS



EVOLUTION 2010-2014 DU NOMBRE DE PERSONNES SUIVIES DANS LE DISPOSITIF DE L'AIDE AUX MIGRANTS AU 31.12 DE CHAQUE ANNÉE



\* mandat de l'Hospice général entré en vigueur le 01.08.11



### L'HÉBERGEMENT, UN DÉFI MAJEUR

Au cours des trois années précédentes, plus de 500 places supplémentaires ont été aménagées au sein des 11 lieux d'hébergement collectif de l'Hospice général. Ceux-ci ne peuvent aujourd'hui être davantage densifiés sans risquer de péjorer la qualité de vie des résidents et la sécurité des lieux. Faute de places dans les centres collectifs aujourd'hui saturés (avec un taux d'occupation moyen de 110%), l'institution s'est donc trouvée contrainte de recourir aux abris de protection civile (PCi).

Le 15 octobre 2014, elle a rouvert l'abri PCi de Châtelaine, d'une capacité de 90 places, qu'elle avait fermé au printemps 2013. Comme celui d'Anneville (96 places) situé à Lancy, il est destiné en priorité aux personnes à l'aide d'urgence et accueille uniquement des hommes. L'Hospice général considère en effet que ce type d'hébergement n'est

pas une solution humainement satisfaisante pour y loger des familles, même provisoirement.

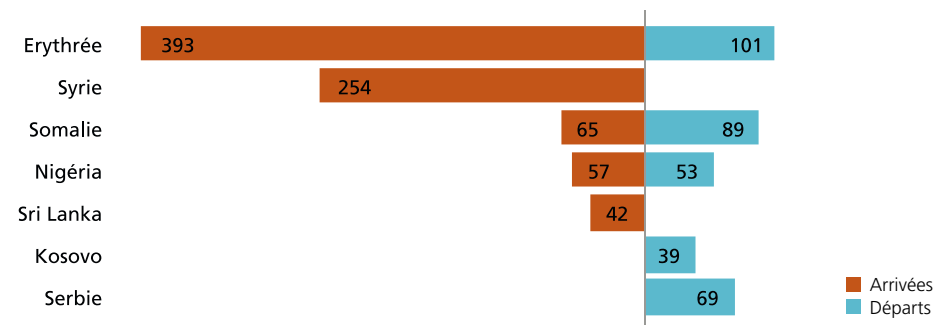
En revanche, sans autre alternative dans les centres, l'institution s'est vue obligée d'y accueillir des primo-arrivants depuis l'été.

A cela s'ajoute les dramatiques répercussions de l'incendie d'un bâtiment des Tattes, survenu dans la nuit du 27 novembre 2014, qui a entraîné l'ouverture de deux abris supplémentaires pour reloger 189 sinistrés pendant trois semaines. Pour faire face à cette tragédie, qui a entraîné le décès d'un requérant d'asile et de nombreux blessés, toutes les forces disponibles de l'institution ont été mobilisées, les collaborateurs faisant preuve de professionnalisme, de solidarité et de générosité.

Parallèlement, l'institution met tout en œuvre pour augmenter ses capacités d'accueil en négociant avec ses partenaires institutionnels ou privés ainsi que les responsables cantonaux ou communaux, afin d'obtenir des terrains ou des lieux d'hébergement.

Deux bâtiments, comprenant un total de 106 studios sont ainsi sortis de terre au centre d'hébergement de Feuillasse, à Meyrin, en remplacement de deux préfabriqués devenus vétustes (56 places). Dès 2015, l'Aide aux migrants dispose ainsi de 50 places supplémentaires pour remplir sa mission d'hébergement. Un centre provisoire d'une capacité de 150 places doit également être construit à la Praille, dans le périmètre PAV, en remplacement de celui de Frank-Thomas, qui sera détruit début 2016 pour céder la place au chantier de la Nouvelle Comédie.

TOP 5 PAR NATIONALITÉ DES ARRIVÉES ET DÉPART DU DISPOSITIF EN 2014



### REQUÉRANTS MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Le nombre de requérants mineurs non accompagnés (RMNA) a fortement augmenté en 2014, avec l'arrivée de jeunes Erythréens et Syriens en particulier, pour dépasser aujourd'hui la cinquantaine d'individus mineurs. Afin de les accueillir dans de bonnes conditions et de respecter les normes imposées par l'office de l'enfance et de la

jeunesse, l'institution a transformé le centre d'hébergement de Saconnex. Elle a procédé à un réaménagement complet des ailes du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage et engagé du personnel d'encadrement supplémentaire (2 postes non budgétés initialement) pour améliorer le suivi de ces jeunes.

### UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LES MIGRANTS

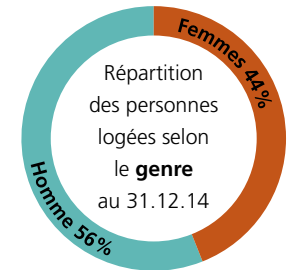
2014 marque une nouvelle ère dans le domaine de l'asile à Genève: après un an et demi de réflexion et autant de préparation, la nouvelle organisation baptisée Aide aux migrants a été officiellement lancée le 10 mars 2014. Cette organisation a été mise en place autour d'un nouveau modèle de prise en charge des migrants, basé sur la centralisation de l'accueil, le suivi individuel dans des centres administratifs et la gestion et l'animation des centres d'hébergement collectif.

Son déploiement a nécessité la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs de l'asile et de tous les services support de l'Hospice général. La moitié des collaborateurs a ainsi changé de lieu ou de fonction et plusieurs opérations de déménagement de grande envergure se sont déroulées au printemps dans les 12 sites de l'Aide aux migrants. Deux nouveaux centres administratifs ont été créés au 49, route de Meyrin et au 38, avenue Eugène-Lance (Grand-Lancy). Il faut souligner ici la remarquable organisation de

l'opération puisqu'au lendemain des déménagements toutes les nouvelles équipes ont pu efficacement accueillir les bénéficiaires.

Auparavant spécifiquement dévolue à des phases d'intégration ou à des statuts particuliers (accueil, mineurs non accompagnés, réfugiés, dossiers mixtes...) chaque équipe assure désormais le suivi de migrants nonobstant leur statut, ces derniers impliquant des prises en charge différentes. Les collaborateurs ont dû intégrer rapidement cette nouvelle donne afin d'assurer les prestations adéquates à tous les bénéficiaires accueillis.

L'un des principaux axes de la réorganisation est l'intervention collective. Tous les collaborateurs ayant rejoint les centres d'hébergement ont suivi une formation spécifique à leurs différents métiers. Cette politique a immédiatement porté ses fruits avec de nombreuses activités réalisées dans les centres, souvent en lien avec les communes et favorisant l'intégration des migrants.



**L'INTÉGRATION POUR OBJECTIF**

Tout au long de l'année, l'Aide aux migrants a pu concrètement développer le modèle mis en place, en particulier les interactions entre les unités de l'hébergement, responsables de l'intervention collective et celles chargées des prestations individuelles et de l'intégration. Ces interactions sont en effet au cœur de ce nouveau système, qui vise à l'insertion et l'intégration des migrants au sein de la communauté genevoise.

L'intégration des bénéficiaires est un travail de longue haleine mais essentiel: pour beaucoup d'entre eux, c'est à travers les cours de français, l'apprentissage des us et coutumes de notre pays et une formation à un métier qu'ils deviennent progressivement autonomes. Le modèle mis en place prévoit ainsi un panel de mesures: certaines sont délivrées en interne, prévues comme des étapes obligées avec

validation des acquis avant de passer à la suivante, d'autres sont organisées avec des partenaires externes dans le but de construire des parcours d'insertion professionnelle et d'intégration. Le meilleur exemple est l'atelier cuisine et service, qui a mené avec succès ses candidats vers une formation certifiante (voir encadré).



La vie dans les lieux d'hébergement est organisée par des assistants sociaux spécialisés chargés de mettre en place, par des groupes de parole et des activités, une « politique d'action communautaire » qui promeut des valeurs telles que la solidarité, l'entraide, l'ouverture à la diversité, la coresponsabilité. Ils mettent également les personnes en contact avec la commune ou des associations locales pour renforcer les liens sociaux dans et autour des lieux de résidence et améliorer la qualité de vie des résidents. Au centre d'Anières, les liens se resserrent notamment par le biais de l'école, qui accueille une quarantaine d'enfants de requérants, tandis que pour les plus petits, la Coccinelle - un espace géré par les mères du centre - a pu être aménagé grâce à un généreux donateur.

## PREMIÈRES FORMATIONS CERTIFIANTES

### REMISE DES PREMIERS CERTIFICATS DE FORMATION EN CUISINE

Le 10 décembre 2014, la remise officielle des premiers certificats du programme *Prosperimo* à une dizaine de requérants d'asile s'est déroulée dans les salons de la Société de Lecture en présence des conseillers d'Etat Pierre Maudet et Mauro Poggia.

Le programme élaboré en collaboration avec le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) et Hôtel & Gastro formation offre une formation en cuisine aux personnes issues de l'asile. Visant l'intégration durable à travers l'insertion professionnelle, ce programme, cofinancé par le BIE et l'Hospice général, est complété par un stage dans les

cuisines d'entreprises privées afin de mettre en pratique les compétences acquises.

Cette formation permet aux apprenants d'obtenir un certificat reconnu par les associations professionnelles et parachève leur cursus au sein du service intégration de l'Aide aux migrants. La préparation des candidats au programme a été parfaitement réalisée puisque grâce aux compétences déjà acquises dans l'atelier cuisine et service du centre d'Anières, ils ont pu effectuer en six semaines une formation initialement prévue sur six mois.



Monsieur Willy Benz, président d'Hotel & Gastro formation remet aux candidats les certificats en présence des conseillers d'Etat Pierre Maudet et Mauro Poggia.

## ACTIVITÉS SENIORS



L'institution s'est dotée d'une nouvelle politique en faveur des seniors en 2014 avec la mise en place du service activités seniors. Regroupant un centre d'animation (CAD) et deux maisons de vacances, le service développe toute une variété de prestations afin d'aider les seniors à entretenir des liens sociaux jusqu'au plus grand âge, son objectif étant de contribuer à un maintien à domicile de qualité pour les personnes âgées vivant à Genève.

Chronologiquement, dans le parcours d'un senior, le premier contact avec l'Hospice général se fait par le biais des programmes de préparation à la retraite dans lesquels le service intervient. Le lien s'étend aux initiatives solidaires des seniors que l'institution soutient dans les

différentes communes du canton. Les activités sont ensuite déclinées dans trois établissements qui ont chacun leur propre éventail de prestations :

- Le CAD, situé sur la commune de Lancy, offre un programme varié d'activités, conférences et ateliers qui sont autant d'occasions de partage et de convivialité.
- Le Chalet Florimont (à Gryon-VD) axe ses séjours sur la randonnée et le grand air permettant aux vacanciers de se ressourcer et prendre le temps nécessaire pour s'imaginer dans de nouveaux projets en lien avec leurs possibilités et envies.
- La Nouvelle Roseraie (à St-Légier-VD) bénéficie d'une situation idéale au-dessus de Vevey pour accueillir, dans un lieu spécialement

adapté, des personnes plus âgées et leur permettre ainsi de sortir de leur domicile. Cet établissement appartient conjointement à l'institution et à la Ville de Genève et bénéficie d'un soutien financier de cette dernière.

Les maisons de vacances organisent désormais un large éventail de séjours à thème : atelier de peinture, chorale et chants, initiation à l'iPad, séjours remise en forme, montage vidéo, écriture, cueillette de champignons, etc. Grâce à ces diverses activités, l'Hospice général contribue à prévenir l'isolement social des seniors et joue un rôle important dans le cadre du maintien à domicile à Genève.

### CAD – FACTORY

Le Centre d'animation pour retraités a organisé une semaine festive du 10 au 17 mai 2014 sous le titre de CAD FACTORY. Six jours d'animations et de spectacles réalisés grâce aux initiatives et à la collaboration de nombreux partenaires.

Le Beau Lac de Bâle (photo ci-contre), Jean-Yves Poupin et Gaëtan se sont partagés la tête d'affiche d'une programmation tout public, rythmée par des concerts et un bal.

Des films, un parcours ikebana, des contes pour enfants, des compositions florales pour la fête des mères et même un défilé de mode « seniors » et des contes coquins étaient également au programme de ce projet intergénérationnel, qui a réuni plus de 2'000 visiteurs. L'inauguration officielle de la manifestation s'est déroulée le vendredi 9 mai 2014 en présence des autorités communales et plus de 300 invités.



TAUX D'OCCUPATION  
DES MAISONS DE  
VACANCES PAR CHAMBRE

**81%**

# RESSOURCES HUMAINES



## RECRUTEMENT DE CANDIDATS ISSUS DU CHÔMAGE

Au cours de l'année 2014, 37% du recrutement de l'Hospice général a été réalisé auprès de candidats à l'assurance chômage. Ces 35 nouveaux collaborateurs de l'institution ont été engagés pour tous les types de postes : assistant social, assistant administratif, secrétaire sociale, éducateur spécialisé, animatrice, juriste, etc.

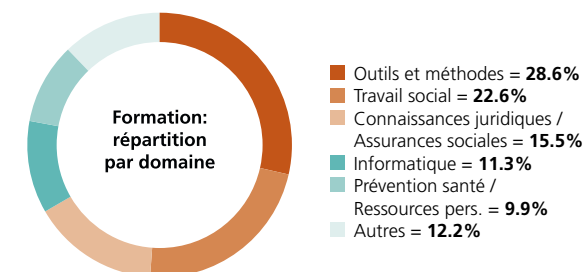
A compétences égales, ces candidats ont été choisis notamment pour leur grande motivation ainsi que leur disponibilité immédiate, ce qui avait déjà été démontré par les expériences passées. Ces nouveaux collaborateurs n'ont donc pas fait l'objet d'une attention particulière mais se sont imposés par leurs compétences.

A ce titre, le label «1+ pour tous» qui récompense depuis 2013 l'engagement de l'Hospice général en tant qu'employeur socialement responsable est, plus que jamais, parfaitement adéquat.

## STRESS CUMULATIF : DES FORMATIONS POUR LES COLLABORATEURS

Dans le cadre de la politique de prévention du stress à l'Hospice général, plusieurs mesures ont été mises en place, notamment une formation de sensibilisation au stress cumulatif pour l'ensemble du personnel. Elle a pu être réalisée grâce à une collaboration entre les projets RH, le service de santé du personnel (SSP) de l'institution, le service formation et développement RH ainsi qu'une intervenante extérieure, spécialiste du stress au travail.

Cette formation, visant essentiellement à prévenir et identifier les signes précurseurs du syndrome d'épuisement professionnel a été suivie par 741 collaborateurs et 83 cadres, avec un taux de participation de 96%. Pour souligner davantage encore l'importance accordée par la direction à cette démarche, les directeurs de fonction sont venus à tour de rôle assurer la présentation des matinées de formation.

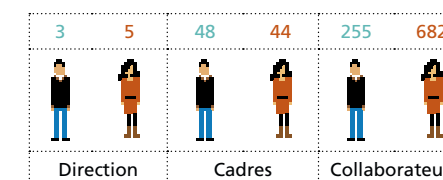


## PROMOTION INTERNE

La politique RH de l'Hospice général donne une véritable opportunité aux collaborateurs de réaliser une progression professionnelle au sein de l'institution. Elle s'exprime notamment dans l'accès aux postes, les possibilités de perfectionnement professionnel et la stratégie de mobilité interne. Ainsi, l'ensemble des postes sont ouverts et les candidatures internes font l'objet d'un suivi particulier. De même, les possibilités de formation proposées par l'institution garantissent à tous les collaborateurs une mise à jour de leurs compétences et les conditions nécessaires à leur évolution professionnelle.

En 2014, 46 collaborateurs ont, à l'interne, changé de métier dans le cadre d'une évolution professionnelle et salariale. Pour 19 d'entre eux, cette mobilité a été accompagnée d'une promotion hiérarchique.

## RÉPARTION HOMMES / FEMMES PAR FONCTION DANS L'INSTITUTION



### ACCOMPAGNEMENT DU PERSONNEL LORS DE RÉORGANISATIONS DE SERVICES

L'Aide aux migrants et l'Action sociale ont connu de grands changements en 2014. L'Aide aux requérants d'asile est devenue l'Aide aux migrants, modifiant le dispositif d'accompagnement des migrants. L'Action sociale a pour sa part préparé la fin du dispositif transitoire LIASI relatif au RMCAS. Ces nombreux changements ont fortement sollicité ces deux fonctions et un grand travail de réorganisation, de réaffectation ou de redéfinition des tâches a été effectué. Les RH ont également été mis à contribution pour accompagner hiérarchie et collaborateurs dans ces changements, notamment dans la mise en place de formations, d'ateliers d'appui et d'un dispositif permettant de prendre en considération les préférences de chacun quant à la réattribution des postes. Ces longs processus ont touché 254 collaborateurs, soit près d'un quart de l'effectif de l'institution.

### FORMATION EN EMPLOI (FEE)

La formation d'assistant social en cours d'emploi est, depuis 2014, intégré dans le règlement de formation de l'Hospice général et doté d'un budget spécifique. L'objectif s'inscrit dans la volonté d'offrir toutes les possibilités d'évoluer professionnellement et d'acquérir de nouvelles compétences. Si cela ne concerne que deux postes aujourd'hui, la volonté est de passer à quatre postes d'ici deux ans.

### ZOOM MÉTIER

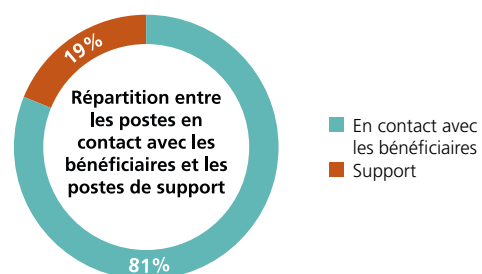
Les partenariats étant garants d'une plus grande efficacité, l'Hospice général s'associe avec les autres acteurs du travail social du canton, notamment dans le cadre de la formation continue avec l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD), la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEMS), les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) ou les Etablissements publics pour l'intégration (EPI). Une nouvelle collaboration s'est faite en 2014, intégrant, sous la houlette de la Haute école de travail social (HETS), plusieurs services sociaux associatifs ou institutionnels pour assurer une journée de présentation des métiers du social à l'OFPC (Zoom métier).

### PLACES DE STAGE À L'HOSPICE GÉNÉRAL

Dans le cadre de la Convention de collaboration avec la Haute école de travail social (HETS), l'Hospice général a accueilli 32 stagiaires en 2014 (soit 7 de plus qu'en 2013), tant de première année de pratique que de seconde. Cette belle réalisation a pu se concrétiser grâce à un appel du terrain, afin d'entretenir cette culture de transmission des compétences au sein des équipes.

Le partenariat mis en place entre l'institution et la HETS repose sur une nécessaire synergie. L'Hospice général assure ainsi un nombre de places de stage important pour l'école, tandis que cette dernière participe à la relève des professionnels. En 2014, environ une dizaine d'anciens stagiaires et apprentis ont été engagés par l'institution.

Il est à noter également une meilleure coordination des ressources en matière de formation. Des collaborateurs de l'institution sont invités à présenter l'attrait du travail social dans les murs de l'école et, à l'inverse, des professionnels de la HETS participent régulièrement à des séances pédagogiques conduites auprès des praticiens-formateurs de l'Hospice général, qui accomplissent un travail remarquable et indispensable dans la valorisation des acquis. La formation professionnelle participe de la mission de l'Hospice général en qualité d'entreprise formatrice.



## SAMEDI DU PARTAGE

Né en 1993 à l'initiative de l'Hospice général et de plusieurs associations, le Samedi du partage est une des plus grandes opérations de bénévolat du canton. Elle permet de récolter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène qui sont ensuite distribués aux personnes en situation précaire via une cinquantaine d'œuvres caritatives et de services genevois d'utilité publique. Cette action a immédiatement reçu un accueil favorable auprès des Genevois et pris une ampleur formidable au fil des ans. Sa progression est spectaculaire à partir de 2010, année qui a vu le traditionnel Samedi du partage de novembre se dédoubler en juin.

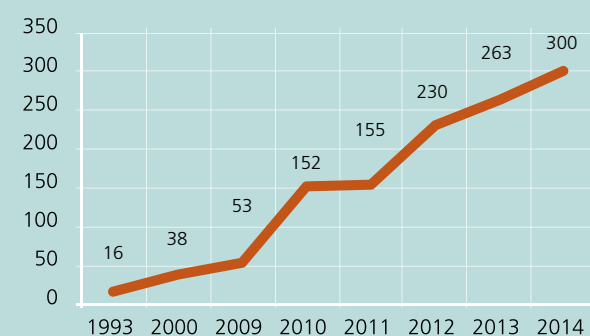
### NOUVELLE RÉCOLTE RECORD

Le 29 novembre 2014, les Genevois ont à nouveau fait preuve d'un extraordinaire élan de solidarité: 150 tonnes de denrées non périssables et de produits de première nécessité ont en effet été collectés par plus de 800 bénévoles répartis dans 75 supermarchés engagés dans cette action. Avec 121,5 tonnes de marchandises déjà engrangées le 14 juin, ce sont en tout 271,5 tonnes qui ont été récoltées en 2014, un nouveau record pour le Samedi du partage.

Cette année, les cabas remis aux consommateurs à l'entrée des magasins étaient munis de dessins représentant les denrées souhaitées. Les Genevois ont ainsi pu varier leurs dons, permettant d'offrir des repas et des colis alimentaires complets et équilibrés aux plus démunis.

L'Hospice général tient ici à remercier toutes celles et ceux qui participent à cette action: les Genevoises et les Genevois bien sûr pour leur générosité sans cesse démontrée et les centaines de personnes qui ont donné un peu de leur temps en tant que bénévoles. Sans eux et la chaîne de solidarité qu'ils suscitent, le Samedi du partage ne rencontrerait pas un tel succès.

Nombre de tonnes collectées



## SERVICE IMMOBILIER



Photographie tirée du livre *Genèse d'un quartier* retraçant les étapes du chantier, publié par la Ville de Lancy et réalisé par Marie-Anne et Thierry Camail.

### COMPOSITION DU PARC IMMOBILIER

	Nombre	M <sup>2</sup>
Immeubles	89	
Logements	1'373	96'042
Commerces, bureaux, dépôts, etc.	331	38'431
Parkings	561	

### RÉSULTATS FINANCIERS DU PARC IMMOBILIER

	Réalisé (Chiffres clés en KCHF)		
	31.12.14	31.12.13	Ecart 2013-14
Produits	43'051	42'367	1.6%
Charges (exploitation comptable et financière)	14'847	15'251	-2.6%
Résultat net immobilier (y compris terrains)	28'205	27'116	4.0%
Taux de charges (hors comptables et financières)	24.1%	23.6%	0.5%
Nombre de mutations de logements	123	108	13.9%
Taux de rotation annualisé (mutations/logements)	9%	7.9%	1.1%
Valeur du parc de rapport au bilan (hors terrains)	751'372	743'930	1.0%
Montant des hypothèques	152'603	149'723	1.9%



Le quartier de La Chapelle a été inauguré le 14 octobre 2014 par le conseiller d'Etat Mauro Poggia, le maire de Lancy Frédéric Renevey, le président du Conseil d'administration de l'Hospice général Pierre Martin-Achard et le président de la Fondation pour des logements à loyers modérés (FPLM) Charles Spierer. Le conseiller d'Etat Luc Barthassat a également fait l'honneur de sa présence à cette manifestation.

### RÉSULTATS FINANCIERS

Le résultat net du parc de rapport à fin 2014 s'établit à un peu plus de 28 millions de francs. Un résultat relativement stable par rapport à l'année précédente, si l'on excepte la charge ponctuelle de plus d'un million liée à la reprise de la maîtrise d'un immeuble qui avait été comptabilisée en 2013.

Le taux de rotation exceptionnellement élevé cette année dans les logements a généré une progression globale des loyers de 707'000 francs. Cette hausse de 1.7% pour les appartements, 2% pour les commerces et 2.2% pour les parkings est toutefois légèrement inférieure à celle constatée lors des précédentes années, l'augmentation des changements de locataires ayant pour corollaire celle des charges d'entretien et de rénovation des lieux. Les charges courantes d'exploitation sont quant à elles restées stables dans l'ensemble.

La valorisation des terrains de La Chapelle et de Vessy a généré une augmentation des rentes de superficie de 226'000 francs. Enfin, le taux moyen pondéré des crédits hypothécaires a pu diminuer de 2.20% (fin 2013) à 2.12% (fin 2014), en raison de renégociations des conditions d'un prêt.

Deux blocs d'habitation, totalisant 106 studios ont été érigés sur le terrain du centre d'hébergement collectif de Feuillasse à Meyrin en remplacement de préfabriqués devenus trop vétustes.

### UN SERVICE TRANSVERSAL

Afin de contribuer à résoudre les difficultés des bénéficiaires de l'aide sociale dans leur recherche de logement, le service immobilier est désormais mis directement à contribution dans les actions de l'unité logement de l'Action sociale (ULASOC). Les premiers appartements relais ont ainsi été mis en place dans le parc de rapport pour les familles logeant à l'hôtel, dans la perspective de faciliter leur transition vers une solution d'hébergement pérenne.

En outre, le service consulte systématiquement l'ULASOC lors des litiges avec des locataires afin d'éviter les évacuations. De même, il prend désormais en compte les demandes de logements particulières adressées par l'ULASOC, afin que certains bénéficiaires remplissant les critères d'attribution puissent déposer leur candidature.



Concernant l'Aide aux migrants, le service immobilier a piloté l'opération immobilière portant sur la construction de deux nouveaux bâtiments totalisant 106 studios au centre d'hébergement collectif de Feuillasse (Meyrin). Il est également chargé des études et du développement des projets d'acquisition ou de construction visant à accroître les capacités d'hébergement de l'Aide aux migrants. En outre, son parc de rapport sert de vecteur de financement pour ces opérations.

Le service immobilier a également négocié des baux importants pour les locaux d'exploitation de l'Hospice général, notamment pour le site administratif de l'avenue Eugène-Lance (Lancy) et le nouveau centre de formation et développement qui ouvre en 2015 au 87, rue de Lyon.



## COMPTES DE RÉSULTATS

Fonctionnement (chiffres clés en mio CHF)	Comptes au 31.12.2014	Budget au 31.12.2014	Comptes au 31.12.2013	Ecart 2014/2013
<b>PRESTATIONS NETTES ACTION SOCIALE (a)</b>	(271.4)	(266.3)	(260.3)	(11.1)
<b>NOMBRE DE DOSSIERS FINANCIERS ASOC (en moyenne annuelle)</b>	11'078	10'950	10'608	4%
Prestations brutes aide sociale	(304.7)	(305.8)	(300.8)	(3.9)
Remboursements / avances (AI, SPC, chômage)	29.1	35.7	37.0	(7.8)
Facturations tiers publics et usagers	4.2	3.8	3.5	0.6
<b>PRESTATIONS NETTES ASILE (b)</b>	<b>(22.5)</b>	<b>(20.7)</b>	<b>(19.2)</b>	<b>(3.3)</b>
<b>NOMBRE DE DOSSIERS ASILE (en moyenne annuelle)</b>	2'917	2'837	2'869	2%
Prestations brutes asile	(68.6)	(67.6)	(67.1)	(1.4)
Prise en charge forfaits ODM	36.8	36.4	37.9	(1.1)
Facturations tiers publics et usagers	9.3	10.5	10.0	(0.7)
<b>TOTAL PRESTATIONS AUX USAGERS (a+b)</b>	<b>(293.9)</b>	<b>(287.0)</b>	<b>(279.5)</b>	<b>(14.4)</b>
<b>SUBVENTION DEAS PRESTATIONS VERSÉE</b>	<b>293.9</b>	<b>269.2</b>	<b>279.5</b>	<b>14.4</b>
Subvention prestations versée	294.2	269.2	279.6	14.6
Part de subvention prestations complémentaires ou à restituer	(0.3)	-	(0.1)	(0.2)
<b>1 - RESULTAT PRESTATIONS</b>	<b>-</b>	<b>(17.9)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>FONCTIONNEMENT HOSPICE GENERAL</b>	<b>(80.1)</b>	<b>(82.6)</b>	<b>(78.8)</b>	<b>(1.3)</b>
Charges de personnel	(105.0)	(106.5)	(104.0)	(1.0)
Charges d'exploitation	(19.7)	(19.8)	(19.2)	(0.6)
Subventions hors fonctionnement DEAS	13.3	13.2	14.2	(0.9)
Autres produits (pensions, ventes diverses,...)	2.9	2.9	2.7	0.2
Produits immobiliers	28.4	27.5	27.4	1.0
<b>SUBVENTION DEAS FONCTIONNEMENT</b>	<b>79.0</b>	<b>78.6</b>	<b>78.4</b>	<b>0.6</b>
<b>2 - RESULTAT FONCTIONNEMENT</b>	<b>-1.1</b>	<b>-4.0</b>	<b>-0.4</b>	<b>(0.7)</b>
<b>3 - REEVALUATION PARC IMMOBILIER</b>	<b>3.4</b>	<b>ND</b>	<b>19.0</b>	<b>(15.6)</b>
<b>RESULTAT NET HOSPICE GENERAL</b>	<b>2.3</b>		<b>18.6</b>	<b>(16.3)</b>

## ANALYSE DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION

L'Hospice général clôt ses comptes avec un résultat net de 2.3 millions de francs. Celui-ci est dû à la hausse de la valeur de son parc immobilier de rapport, réévalué chaque année. Le résultat d'exploitation doit être analysé suivant trois axes distincts :

### 1. RÉSULTAT PRESTATIONS

**Prestations versées: 293.9 mios, couverts à 100% par la subvention de l'Etat**

En augmentation de 5% ou 14.4 millions de francs par rapport à 2013, les prestations nettes aux usagers de l'Hospice général s'élevèrent à 293.9 millions. Elles ont été couvertes par une subvention étatique initiale de 269.2 millions, complétée par un crédit supplémentaire de 25 millions de francs fin 2014. Un solde non dépensé de 0.3 millions sera restitué à l'Etat.

**a – Prestations de l'Action sociale: 271.4 mios versés, soit + 11.1 mios par rapport à 2013**

En 2014, le nombre moyen de dossiers suivis à l'Action sociale a augmenté de 4%, en net ralentissement néanmoins par rapport à l'augmentation de 2013. La diminution des suppléments d'intégration en septembre 2014 a freiné l'augmentation des charges de prestations alors que les remboursements des avances AI continuent de baisser (- 7.8 millions).

**b – Prestations de l'Aide aux migrants: 22.5 mios, soit + 3.3 mios par rapport à 2013**

Genève a fait face en 2014 à un fort afflux de requérants d'asile (+ 433 personnes). Le dispositif d'hébergement est surchargé et sous forte tension. L'ensemble des dépenses augmente de 2% alors que les prises en charge fédérales baissent légèrement, induisant un report de charge global sur le canton de plus de 3 millions.

### 2. RÉSULTAT FONCTIONNEMENT

En 2014, les charges de personnel augmentent de 1% (dotation + 23 ept, + 2.7%). Les charges globales d'exploitation augmentent aussi de + 0.6 millions (travaux sur les sites de l'Aide aux migrants).

En parallèle, le résultat net du parc de rapport augmente de 1 million (stabilité des revenus mais décalage de travaux en 2015), ce qui induit in fine une légère augmentation du solde de fonctionnement à 80.1 millions. La subvention cantonale est restée stable à 79 millions, laissant un déficit à charge de l'Hospice général de - 1.1 millions de francs. Ce déficit sera couvert par le recours à la réserve conjoncturelle constituée par la thésaurisation des non-dépensés des mandats de prestations précédents (13.3 Mios)

### 3. ECART D'ÉVALUATION IMMOBILIÈRE ANNUELLE

**Evolution de la valeur de marché du parc immobilier (89 immeubles)**

Selon les normes IPSAS, la réévaluation des actifs immobiliers de rendement de l'institution a lieu chaque année et concerne l'ensemble des objets. Elle indique la valeur du parc de rapport à la fin de l'exercice et tient compte à la fois des évolutions du marché immobilier, des projections de loyers ainsi que des activités de valorisation des biens. Ce résultat est purement comptable et n'a pas de contrepartie en trésorerie. Fin 2014, le parc de rapport est ainsi évalué à 798.5 millions de francs, soit une augmentation de 7.4 millions par rapport à 2013, dont 4 millions de travaux activés, soit 3.4 millions d'écart d'évaluation positif passés au compte de résultat.

**RÉSULTAT NET HOSPICE GÉNÉRAL**

**CHF 2.3 mios**

**CHF 0**

**CHF -1.1 mios**

**CHF 3.4 mios**



<b>ACTIF</b>	31.12.14 kCHF	01.01.2014 kCHF
<b>ACTIF COURANT</b>		
<b>Liquidités</b>	<b>1'802</b>	<b>1'282</b>
Caisses	46	46
CCP Prestations	1'381	695
Banques (BCGE)	375	541
<b>Débiteurs</b>	<b>17'825</b>	<b>15'058</b>
Débiteurs - Exploitation	5'888	4'377
Débiteurs - Garants (Confédération, cantons...)	11'526	10'036
Débiteurs - Usagers	411	645
<b>Actifs transitoires</b>	<b>18'671</b>	<b>18'947</b>
Produits à recevoir	3'113	4'393
Charges payées d'avances	15'558	14'554
<b>Stocks</b>		<b>59</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF COURANT</b>	<b>38'298</b>	<b>35'346</b>
<b>ACTIF NON COURANT</b>		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>32'599</b>	<b>32'517</b>
Créances des bénéficiaires de l'Action sociale à long terme	12'140	11'346
Avances AI/SPC	18'924	19'720
Autres immobilisations financières	1'535	1'451
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1'149</b>	<b>2'116</b>
Licences	1'102	1'710
Développements informatiques	47	406
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>40'279</b>	<b>35'807</b>
Immeubles d'exploitation net	38'509	33'466
Matériel, mobilier, véhicules, informatique net	1'770	2'341
<b>Immeubles de rapport et terrains</b>	<b>798'487</b>	<b>791'045</b>
Terrains en droits de superficie	47'115	47'115
Immeubles de rapport	751'372	743'930
<b>Actifs affectés</b>	<b>14'564</b>	<b>14'357</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT</b>	<b>887'078</b>	<b>875'842</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>925'377</b>	<b>911'188</b>

<b>PASSIF</b>	31.12.14 kCHF	01.01.2014 kCHF
<b>FONDS ETRANGERS</b>		
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Dettes à court terme (fournisseurs, créanciers)	2'903	2'896
Dettes financières à court terme	40'893	20'604
Passifs transitoires	16'271	21'012
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>60'067</b>	<b>44'512</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		
<b>Dettes à long terme</b>	<b>168'606</b>	<b>169'819</b>
Subvention fonctionnement à restituer à échéance du mandat		4'766
Fonds de bienfaisance Ville de Genève		7'765
Emprunts hypothécaires et crédits de construction	166'053	154'923
Autres fonds étrangers	2'553	2'365
<b>Provisions</b>	<b>283</b>	<b>1'239</b>
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>2'320</b>	<b>3'901</b>
<b>Fonds</b>	<b>16'231</b>	<b>16'228</b>
Fonds affectés	14'564	14'357
Dons et legs affectés	1'591	1'795
Fonds divers	76	76
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>187'440</b>	<b>191'187</b>
<b>TOTAL DES FONDS ETRANGERS</b>	<b>247'507</b>	<b>235'699</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fortune</b>	<b>677'845</b>	<b>674'478</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-1'078</b>	<b>0</b>
<b>Réserve HLM</b>	<b>1'104</b>	<b>1'011</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>677'871</b>	<b>675'489</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>925'377</b>	<b>911'188</b>

## FONDS ET DONATEURS

### DONS AFFECTÉS À DES ACTIONS COLLECTIVES EN FAVEUR DES BÉNÉFICIAIRES

#### Dons supérieurs à 500 francs

Fondation Hans Wilsdorf	78'182.00
Donateur anonyme	30'000.00
Fondation Auguste Roth	30'000.00
Children Action	23'377.35
Fondation Aletheia	20'000.00
Lasda	13'977.02
Rotary Club de Genève Sud	6'300.00
Brolliet SA	5'000.00
M. et Mme Kellet John	8'839.00
Edouard Brun & Cie	3'000.00
Daudin & Cie SA	3'000.00
Bureau Central d'Aide Sociale	2'500.00
M. Isler Islami	1'200.00
Matamoros SA	1'000.00
M. Gargantini Jean-Paul	1'000.00
Association Pro Senectute	850.00
M. Borgeaud Alain	700.00
Menuiseries Chardon SA	600.00

#### Dons égaux ou inférieurs à 500 francs

AS Aufzuege AG
Bagattini SA
Bassicarella Architectes SA
M. Berridge Victor Colin
Carlicente Renovation SA
Entreprise Duret SA
Gatto SA
Maison V. Guimet Fils SA
HCC Ingénieurs Géomètres SA
Lavorent SA
Mme Lorenz-Louis Georgette
M. Magnin Gérard
Walter Matter SA
MPM Facility Services SA
Mme Naz Françoise
M. Schubert René
Université du 3 <sup>ème</sup> Age

Total des dons affectés à des actions collectives en faveur des bénéficiaires: **CHF 227'031.–**

### LES DONS, UNE AIDE PRÉCIEUSE TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Dans le cadre strict de sa mission, l'Hospice général doit assurer l'entretien mensuel des bénéficiaires de l'aide sociale, et ce, en regard d'un barème fixant le minimum vital. Il doit également assurer l'hébergement et l'entretien des migrants qui lui sont attribués par la Confédération. Des fonds sont alloués à l'institution par le canton et la Confédération pour effectuer ces mandats.

Cependant, l'institution intervient également « hors mandat » lorsqu'elle le juge nécessaire, urgent et déterminant, pour des aides financières ponctuelles liées par exemple à une formation, des soins médicaux, un stage permettant de retrouver un emploi. Motivées par l'expertise

et une juste appréciation des situations, ces interventions ont bien souvent une portée majeure dans le destin d'un individu ou d'une famille.

Ces aides complémentaires, si précieuses, ne sont aujourd'hui possibles que par le recours à des fonds privés, mis à disposition par des fondations, des entreprises ou de généreux donateurs. C'est pourquoi l'Hospice général tient à remercier vivement celles et ceux qui lui ont apporté leur appui cette année encore.

Vous pouvez verser vos dons sur le compte  
**IBAN CH47 0078 8000 0504 9032 1**

### DONS INDIVIDUELS EN FAVEUR DES BÉNÉFICIAIRES

#### Dons supérieurs à 2'500 francs

Fondation Hans Wilsdorf	680'374.30
Fondation Hélène & Victor Barbour	143'798.65
Ville de Vernier	106'996.85
Fondation Suisse de la Chaîne du Bonheur	61'876.70
Fonds social	48'341.25
Commune de Veyrier	14'037.70
Secours Suisse d'Hiver	11'193.95
Bureau Central d'Aide Sociale	7'443.40
Association Appuis aux Aînés	4'516.20
Fondation Paul Poletti	3'185.00
Pro Infirmis	3'163.35
Commune de Plan-Les-Ouates	3'132.90
Seraphisches Liebeswerk Antoniushaus	3'100.00
Ville du Grand-Saconnex	3'100.00
Schweizerische Multiple Sklerose Gesellschaft	3'000.00
Fondation Trembley Tollot	2'796.65

#### Dons égaux ou inférieurs à 2'500 francs

Fondation au Cœur des Grottes	2'016.00
Ville de Carouge	1'798.00
Fondation Institut Maïeutique	1'500.00
Ville de Thônex	1'343.00
Ville de Genève	1'327.00
Ville de Chêne-Bougeries	1'072.50
Bureau des Familles	1'000.00
Fondation Jane Reymond	1'000.00
Fonds solidarité pour la mère et l'enfant	1'000.00
Louise Misteli - Fonds	986.20
Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés	700.00
Association Jeunes Intégration	380.00
Commune de Cologny	313.00
SOS Femmes	200.00
Pro Juventute Genève	150.00

Total des dons individuels en faveur des bénéficiaires transitant par le compte de l'Hospice général: **CHF 1'114'842.–**

Par ailleurs, de nombreuses aides individuelles ponctuelles sont versées directement à des bénéficiaires par l'entremise des assistants sociaux de l'Hospice général. L'institution n'est pas en mesure de chiffrer le montant de ces dons. L'Hospice général et l'ensemble des personnes ayant bénéficié d'un soutien en 2014 en sont très reconnaissants.

### Des cadeaux pour le Noël des enfants



Les dons prennent toutes sortes de forme. Chaque année, par exemple, des fêtes de Noël ont lieu dans plusieurs centres d'hébergement collectif de l'Hospice général. Tous les enfants de 0 à 15 ans des familles hébergées y sont conviés. Les collaborateurs de l'Hospice général proposent des animations aux enfants, un goûter et, bien sûr, une distribution de cadeaux par le Père Noël. Depuis deux ans, ces cadeaux sont généreusement offerts par Children Action, Fondation pour la protection de l'enfance et l'action humanitaire. Cette année, 868 enfants ont ainsi reçu un jouet ou un jeu et 38 mineurs non accompagnés un bon cadeau.



## INSTANCES DIRIGEANTES

Les instances dirigeantes sont composées des membres du conseil d'administration et des membres de la direction dont la liste figure dans les tableaux ci-dessous. Leur rémunération est fixée selon les conditions légales et statutaires de droit public. Aucune rémunération n'est accordée à des membres proches de la famille des principaux dirigeants. Aucun prêt individuel n'est accordé aux principaux dirigeants ou à un membre proche de leur famille.

### LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2014

Nom & prénom	Election par
Martin-Achard Pierre (Président)	Conseil d'Etat
Apothéloz Thierry (Vice-Président)	Communes genevoises
Bavarel Christian	Grand Conseil
Bertinat Eric	Conseil d'Etat
Fischer Fabienne	Communes genevoises
Florinetti Sophie	Grand Conseil
Girod Bernard	Conseil d'Etat
Huber Christian	Conseil d'Etat
Vifian Anne	Personnel de l'Hospice général
Mudry Nadine (voix consultative)	Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé

#### Rémunération et jetons de présence

– Revenus bruts du conseil d'administration hors représentants du personnel et du DEAS non rémunérés :	CHF 229'516.-
– Rémunération président :	CHF 120'000.-

### LISTE DES MEMBRES DE LA DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2014

Nom & prénom	Fonction
Girod Christophe	Directeur général
Daniel Merkelbach Ariane	Directrice de l'Aide aux migrants
Mathieu Rémy	Directeur des Finances et Exploitation
Nicolet Michel	Directeur de l'Action sociale
Stauffer Spuhler Anaïs	Directrice des Ressources humaines

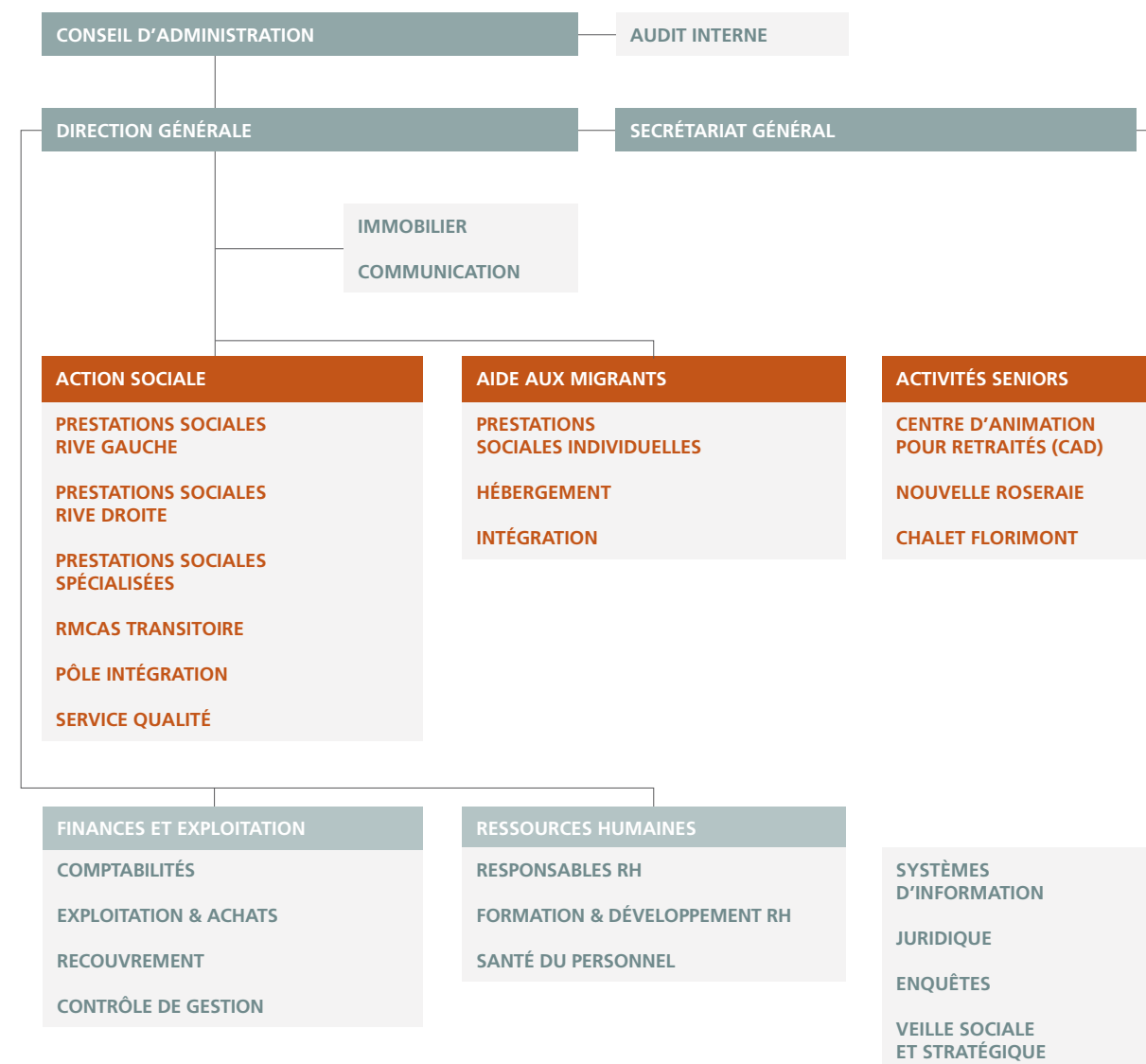
#### Rémunérations sur la base des barèmes / grilles salariales de l'Etat

– Traitements bruts des membres de la direction :	CHF 1'054'621.-
– Rémunération directeur général :	CHF 267'561.-

### MEMBRES DE LA DIRECTION AVEC VOIX CONSULTATIVE

Nom & prénom	Fonction
Aymonier Julia	Cheffe du service des systèmes d'information, SSI
Friederich Laurence	Directrice du service immobilier
Nouspikel Anne	Cheffe du service communication

## ORGANIGRAMME AU 31.12.2014



## LA SOLIDARITÉ PASSE AUSSI PAR LES LIVRES

L'opération PartagerLire, lancée conjointement par Payot Libraire et l'Hospice général en 2008, permet de collecter des milliers de livres usagés apportés par des résidents de Suisse romande qui souhaitent leur donner une deuxième vie et partager ainsi leur plaisir de la lecture avec des personnes vivant dans la précarité et pour lesquelles l'achat de livres représente un luxe.

Chaque année, 10'000 livres (littérature petit format, langues étrangères, livres pour enfants, bandes dessinées) sont attribués à l'Hospice général grâce à ce grand mouvement de solidarité qui a récolté 80'000 ouvrages en 2014. Les centres de l'Action sociale ainsi que les centres

de l'Aide aux migrants sont tous dotés d'une bibliothèque dans laquelle les livres sont proposés gratuitement aux bénéficiaires. Un geste qui peut en entraîner d'autres, car il n'est pas rare de voir un bénéficiaire l'échanger contre d'autres livres ou le ramener pour qu'un autre lecteur en profite.

Cette chaîne de solidarité ne s'arrête pas là. Le tri des livres par catégorie, la mise en carton par destination et la livraison dans les 32 lieux accueillant des bénéficiaires sont effectués par des requérants d'asile dans le cadre de leurs contre-prestations, aidés par des civilistes.



**Hospice général**

Cours de Rive 12

CP 3360

1211 Genève 3

Tél. +41 (0) 22 420 52 00

Fax +41 (0) 22 420 52 99

[www.hospicegeneral.ch](http://www.hospicegeneral.ch)

Avec le soutien de la République et canton de Genève